

Amiens, le 18 septembre 2023

BIATHLON - PENTATHLON ORTHOGRAPHIQUES DE

L'ACADEMIE D'AMIENS

2023-2024

CAHIER DES CHARGES

I. Les enjeux politiques et pédagogiques

Pour la huitième année consécutive, il est proposé aux élèves des classes du cycle 3 et du lycée professionnel un véritable défi orthographique qui se présente sous la forme d'un **biathlon** (cycle 3) et d'un **pentathlon** (lycée **professionnel**) engageant les élèves et leurs professeurs dans un travail régulier de l'orthographe, compétence fondamentale pour accéder à la maîtrise de la langue.

Cette opération, vivement encouragée par Monsieur le Recteur de l'académie d'Amiens, donnera aux écoliers, aux collégiens et aux lycéens l'occasion de travailler autrement l'orthographe par le biais d'épreuves conformes aux programmes, qui allient rigueur et plaisir, et d'améliorer leurs compétences dans ce domaine. Les professeurs pourront impulser dans les classes une véritable dynamique autour de l'enseignement de l'orthographe, activité complexe.

Les classes de Troisième Prépa Métiers, de CAP et de Seconde BAC Pro pourront participer au dispositif pédagogique, adapté aux finalités de l'enseignement au lycée.

Comme le stipulent le programme d'enseignement du cycle 3 (B.O. n°31 du 30 juillet 2020) et la circulaire relative à l'enseignement de la grammaire et du vocabulaire (B.O. spécial n°3 du 26 avril 2018), une attention permanente est portée à la maîtrise de la langue française qui continue à faire l'objet d'un travail spécifique. Elle reste un objectif central du cycle 3 qui doit assurer à tous les élèves une autonomie suffisante en lecture et écriture pour aborder le cycle 4.

On pourra se référer à la grammaire officielle, publiée par le MEN : La grammaire du français : terminologie grammaticale (téléchargeable sur éduscol).

La grammaire du français du CP à la 6e est parue en décembre 2022. Elle complète le volume La grammaire du français - Terminologie grammaticale en proposant une approche didactisée des savoirs grammaticaux à mettre en œuvre dans la classe.

Les deux volumes, qui intègrent la collection « Les guides fondamentaux pour enseigner », sont désormais disponibles sur la page Éduscol suivante : https://eduscol.education.fr/3107/guides-fondamentaux-pour-l-enseignement.

En lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, dans le cadre du domaine 1 « les langages pour penser et communiquer », l'élève est amené à réfléchir au fonctionnement de la langue, en particulier

Mission académique Maîtrise de la langue et Prévention de l'illettrisme

pour en comprendre les régularités et assurer les principaux accords orthographiques.

Pour parvenir à ces objectifs de maîtrise de la langue, des compétences spécifiques sont travaillées de façon progressive avec les élèves :

- Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit.
- Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots.
- Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe.
- > Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographier.

Tels sont les objectifs ambitieux, exigeants et essentiels de ces concours orthographiques qui, tout en créant une émulation au sein des classes, donneront aux élèves des classes engagées la possibilité de mobiliser de façon régulière des connaissances orthographiques pour lire, écrire et comprendre dans toutes les disciplines.

II. L'organisation générale

Pour la huitième année consécutive, il sera proposé aux écoliers et aux collégiens **deux épreuves** dans le cadre du **biathlon**. Chaque épreuve sera déclinée en **deux étapes** qui seront constituées de **deux exercices**.

Dans le cadre du **pentathlon**, **deux** parcours en **cinq étapes seront** présentés aux lycéens.

Une affiche et des diplômes seront réalisés par le service de la Communication du rectorat et remis aux IEN en charge de la mission Maîtrise de la langue dans chaque département.

En fonction du contexte, une cérémonie de remise des prix pourra éventuellement être organisée dans chaque département sous l'autorité de l'IA-DASEN. Il n'est pas prévu de cérémonie académique en raison de la complexité des déplacements.

III. Les modalités d'inscriptions

Dans le cadre du cycle 3, participeront au biathlon orthographique

- les classes de CM1 ou CM2 des écoles volontaires,
- les classes de Sixième des collèges volontaires.

Mission académique Maîtrise de la langue et Prévention de l'illettrisme



Les écoles s'inscriront au biathlon orthographique auprès des Inspecteurs de l'Éducation nationale – chargés de la mission Maîtrise de la langue dans les trois départements :

Monsieur Jean-Michel PIANTINO (Aisne), Madame Claire LEBEL (Oise) Monsieur Patrice NICOLAS (Somme).

Ils transmettront la synthèse des inscriptions à Madame Christiane DEREGNAUCOURT, chargée de mission Maîtrise de la langue à l'adresse suivante : maitrise.langue@ac-amiens.fr

Les collèges s'inscriront au biathlon auprès de Madame Christiane DEREGNAUCOURT, chargée de mission Maîtrise de la langue à l'adresse indiquée ci-dessus. L'inscription se fera par établissement, quel que soit le nombre de classes qui participeront.

Les classes de lycée professionnel s'inscriront auprès de Monsieur Jean-Pascal DUFLOS, Inspecteur de l'Éducation nationale Lettres — Histoire — Géographie à l'adresse suivante : jean-pascal.duflos@ac-amiens.fr

La date limite pour les inscriptions est fixée au jeudi 9 novembre 2023.

IV. L'élaboration des épreuves

Les sujets sont entièrement conçus par la mission académique Maîtrise de la langue.

Pour les classes de **cycle 3**, chaque course sera constituée de **deux étapes** avec dictée de mots, copie de texte, dictée négociée...

Pour les classes du lycée professionnel, chaque course sera constituée de **cinq étapes constituant un pentathlon** incluant : dictée de mots, copie de texte, dictée à choix multiples, réécriture, dictée traditionnelle.

Chaque course sera envoyée aux écoles, aux collèges et aux lycées professionnels après validation par Monsieur le Recteur.

Les équipes de circonscription accompagneront les écoles inscrites au biathlon orthographique et mettront à leur disposition des documents d'accompagnement (course d'essai, bibliographie, banque de données éventuellement...).

Mission académique Maîtrise de la langue et Prévention de l'illettrisme



La mission Maîtrise de la langue accompagnera de la même façon les classes de sixième.

La course 1 de la session 2023-2024 sera communiquée aux écoles et aux établissements ; elle fera office de course d'essai.

V. <u>Le calendrier</u>

Jeudi 9 novembre 2023, délai de rigueur

Inscriptions:

- > classes de CM1, CM2 des écoles,
- > classes de 6e des collèges,
- > classes de 3e Prépa Métiers, CAP et Secondes Professionnelles.

Du 20 novembre au 8 décembre 2023

Course d'essai.

Aucune saisie de résultats.

Du 8 au 19 janvier 2024

Course 1 dans les classes avec l'outil de saisie fourni.

Du 18 au 29 mars 2024

Course 2 dans les classes avec l'outil de saisie fourni.

Remarque : en fonction des dates de stage en LP, le calendrier sera adapté.

VI. La saisie des résultats et la remontée académique

En accord avec les autorités départementales, un outil de saisie des résultats est conçu par Monsieur Jean-Claude ERMAN, circonscription de TERGNIER, sous la responsabilité de Madame Aline MASY.

Mission académique Maîtrise de la langue et Prévention de l'illettrisme



Après validation par Monsieur le Recteur, l'outil sera envoyé à chaque département à destination des IEN de circonscription, sous couvert des 3 IA-DASEN

Chaque école transmettra les résultats de chaque course à l'IEN de circonscription qui se charge d'une première compilation des données. Ces résultats devront clairement faire apparaître, de manière distincte, les élèves scolarisés en CM1 et les élèves scolarisés en CM2. Les fichiers seront ensuite compilés au niveau départemental et académique.

Chaque département devra identifier la personne chargée de cette collecte départementale pour le premier degré.

Chaque département transmettra dans un dossier l'intégralité des résultats des écoles à Madame Christiane DEREGNAUCOURT. (Voir adresse cidessus).

Chaque collège enverra <u>en un seul fichier</u> les résultats de l'ensemble des classes ayant participé à Madame Christiane DEREGNAUCOURT. (Voir adresse ci-dessus).

Monsieur Jean-Pascal DUFLOS sera chargé de réunir les résultats des lycées professionnels.

VII. Les lauréats

Seront valorisées les classes qui ont obtenu **le meilleur score**, mais également les classes qui ont montré par leurs efforts continus **une progression** sans faille dans le cadre de ce défi.

Deux catégories de prix seront ainsi attribuées :

- Prix pour la classe de CM1 qui a le plus progressé.
- Prix pour la classe de CM2 qui a le plus progressé.
- Prix pour le collège qui a le plus progressé.
- ➤ Prix pour la classe de CM1 qui a obtenu le meilleur score.
- Prix pour la classe de CM2 qui a obtenu le meilleur score.
- > Prix pour le collège qui a obtenu le meilleur score.

Les catégories de prix seront adaptées au lycée professionnel.

Mission académique Maîtrise de la langue et Prévention de l'illettrisme



Les deux catégories de diplômes seront également attribuées à l'échelle départementale.

Les résultats seront publiés sur le site académique et des diplômes seront remis aux lauréats.

Gageons que ce concours, à la fois ludique et formateur, permettra aux élèves et à leurs professeurs de créer une dynamique autour de l'enseignement de l'orthographe.

Pour le comité de pilotage,

Florence COGNARD
IA-IPR de Lettres
Chargée de la mission académique
Maîtrise de la langue